

Le Fonds social européen accompagne l'accès aux compétences clés

Les travaux du Conseil européen de Lisbonne de 2000, selon lesquels plus d'un tiers de la main d'oeuvre européenne est faiblement qualifié et éprouve des difficultés pour s'adapter au niveau d'exigence des employeurs confrontés aux objectifs de compétitivité internationale ont conduit à la création d'un cadre européen définissant des compétences de base pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Ce cadre définit les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie " comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Les compétences clés sont celles nécessaires à tout individu pour l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active, l'intégration sociale et l'emploi. "Ces compétences sont au nombre de 8 :

1. Communication dans la langue maternelle;
2. Communication en langues étrangères;
3. Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies;
4. Compétence numérique;
5. Apprendre à apprendre;
6. Compétences sociales et civiques;
7. Esprit d'initiative et d'entreprise;
8. Sensibilité et expression culturelles.

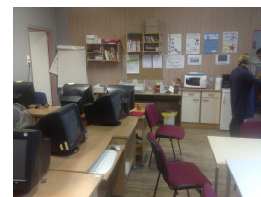
En France aujourd'hui, environ 3 millions de personnes adultes ayant été scolarisées sur le territoire sont en situation d'illettrisme et parmi elles 57% sont en emploi (soit 1,8 millions de personnes), et 11% (soit plus de 300 000 personnes) sont des demandeurs d'emploi et près d'un quart des demandeurs d'emploi de longue durée possède un niveau de formation inférieur au niveau V.

Face à ce constat, le ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a décidé d'engager une politique nationale en faveur de l'acquisition des " compétences clés " (connaissances, capacités et attitudes) nécessaires à chacun pour poursuivre une démarche de formation tout au long de la vie et sécuriser l'accès ou le maintien dans l'emploi, au profit des personnes vulnérables sur le marché de l'emploi du fait d'un manque ou d'une obsolescence de ces compétences.

Contact : Sylvie Torta
DIRECCTE Pays de La Loire - 02 40 41 72 00
sylvie.torta@travail.gouv.fr



Réalisation de stagiaires



Salle multimédia de Cap savoir à Cholet

Contexte régional

Dans la région des Pays de la Loire, d'après les données chiffrées de mai 2008 (source DRTEFP) :

16. % des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégories 1 et 6 ont un niveau de formation infra V en Pays de la Loire. Selon les résultats de l'extension régionale de l'enquête de l'INSEE " Information et Vie Quotidienne " menée en 2004 :

- 11 % sont considérés en situation préoccupante (13 % au niveau national) ;
- 9% sont considérés en situation d'illettrisme, et parmi eux, 60 % occupent un emploi;
- 11% des jeunes de 16 à 25 ans non étudiants sont sans diplôme.

Ces personnes se trouvent freinées dans leur accès ou maintien dans l'emploi du fait:

- de la forte sélectivité d'un marché où les entreprises sont confrontées à une forte concurrence;
- de l'élévation du niveau général de formation qui accentue encore plus fortement l'inégalité d'accès à l'emploi pour ces publics.

Il s'agit donc de développer une offre de formation visant l'acquisition ou la réactualisation de compétences clés nécessaires à des personnes ne les maîtrisant pas et souhaitant concrétiser un projet d'insertion dans l'emploi. Cette offre concerne les cinq premières compétences clés qui peuvent faire l'objet d'une action de formation globale ou spécifique. Les trois dernières compétences ne peuvent faire l'objet d'une action spécifique.

18 lots ont été attribués sur la région des Pays de la Loire couvrant ainsi tout le territoire régional.



Le FSE a alloué 700 000 euros au plan régional
2 800 personnes ont été accompagnées en